

Histoire de la civilisation moderne

M. Emmanuel LE ROY LADURIE, membre de l'Institut
(Académie des Sciences morales et politiques), professeur

Le cours et le séminaire ont porté sur l'histoire culturelle européenne à l'époque « moderne ». Je me suis efforcé qui plus est, de relier mon enseignement à des événements essentiels de l'histoire culturelle, en France contemporaine, concernant le livre et la librairie en particulier.

A la fin de 1987 et au début de 1988, le gouvernement français (de l'époque) décidait en effet « l'accroissement » de la Bibliothèque nationale, en direction d'un site supplémentaire communément baptisé « BN bis ». A partir du mois de juillet 1988, dans la foulée de cette première proposition, le projet dit de Grande Bibliothèque, puis « Bibliothèque de France », voyait le jour. En 1993-1994, la BN retrouvait fort heureusement ses droits, quelque peu négligés au cours des quatre années précédentes. Par fusion réussie, elle donnait lieu en compagnie du chantier précité, jusqu'alors intitulé « Bibliothèque de France », à la mise au point, en toute continuité, d'un plus vaste ensemble, judicieusement baptisé « Bibliothèque nationale de France » ; le tout sous la direction du Président Jean Favier, universitaire, administrateur et, ce qui ne gêne rien, humaniste, comme le veut depuis toujours la tradition BN. C'est dans le cadre de ces programmations successives (1987-1994) que fut lancée, à la demande expresse du signataire du présent texte, et dans la foulée de ce qu'avait réalisé son prédécesseur, l'initiative d'une informatisation *complète* des fichiers ou, en termes plus professionnels, des Catalogues de la Bibliothèque nationale, devenue par la suite Bibliothèque Nationale de France (BNF). Il était impensable en effet que la collection d'imprimés de Richelieu (onze millions de volumes) fut rationnellement installée tout entière dans les nouveaux locaux de Tolbiac... en la seule compagnie de fiches et fichiers dactylographiés dans le style traditionnel.

Une telle affirmation, du reste, n'est pas seulement une boutade, puisque aussi bien elle implique que soient clarifiées certaines notions. La BN(F) possède entre 10,5 millions et onze millions de volumes (il s'agit d'une estimation, obte-

nue à la suite d'un « métrage » effectué au long des rayonnages des divers magasins de l'établissement). Ces presque onze millions de volumes correspondent eux-mêmes à 6,5 millions de fiches ou plus exactement « notices ». La disparité entre les deux chiffres s'explique de façon simple, compte tenu du fait que de nombreuses « notices » concernent des ouvrages en plusieurs tomes. Compte tenu de ces différences, il faut également souligner l'existence et le fonctionnement de deux bases de données différentes, de part et d'autre de l'année « cruciale » 1970. La première base (« conversion rétrospective ») réfère (au point de départ) à la décision prise à la fin des années 1980 et qui visait en effet à informatiser l'ensemble des catalogues d'imprimés de la BN, depuis leurs notices renvoyant aux ouvrages les plus anciens, donc depuis 1452, jusqu'en 1969. C'est ainsi que fut mis en place le considérable chantier de la conversion rétrospective. En second lieu, la base BN Opale lancée dès le début de la décennie 1980, et poursuivie par André Miquel, procède d'une décision plus ancienne... et concerne une période bibliographique plus récente. Cette base est en voie d'accroissement quotidien puisqu'elle accueille sans discontinuer les notices relatives aux entrées journalières en BN des ouvrages imprimés, entrées s'effectuant sur la base du dépôt légal (40 000 volumes par an) et des acquisitions étrangères (40 000 volumes supplémentaires par an et maintenant davantage). BN Opale offre aussi, incidemment, un caractère rétrospectif, puisque en dehors de son « opération » quotidienne elle a récupéré, *a posteriori*, toutes les entrées de notices depuis 1970. La base BN Opale prend de ce fait, *ipso facto*, le relais chronologique de la « conversion rétrospective ». Ajoutons que cette Base « Opale » permet heureusement, depuis quelques années (depuis 1987), la consultation par les lecteurs, en salle de lecture et sur écran, des notices relatives à l'ensemble des ouvrages entrés en effet dans la BN au cours du dernier quart de siècle (1970-1994).

Pour en revenir à l'entreprise précitée de *Conversion rétrospective*, concernant la période qui va de 1452 à 1969, elle n'aura coûté au total qu'un peu plus de cent millions de francs lourds ; ce qui est peu par rapport aux huit ou neuf milliards de francs du chantier proprement dit de Tolbiac, (dont 350 millions de francs d'installations d'air conditionné !) en termes de béton, frais d'architecture, etc. C'est dire l'assez faible prix de revient, en fin de compte, de cette prodigieuse accumulation de données de la conversion rétrospective étalées sur cinq siècles, et authentiquement informatisées ; un monument national, comparable à ce que fut, en termes de « catalographie » classique, le catalogue *imprimé* de la BN lancé par Léopold Delisle à la fin du XIX^e siècle et terminé pendant la décennie 1980 ; un monument national qui donc est maintenant conservé « sur ordinateur » et qui devient lisible, « écranique », accessible d'ores et déjà un peu partout grâce à un CDRom ou à plusieurs.

A partir de ce document « CDRom » d'un type relativement nouveau, on peut accéder à un certain nombre de données ou de séries qui sont significatives. Au premier chef : le CDRom indique sinon le chiffre absolu et total des entrées d'ouvrages ou de titres nouveaux pendant cinq siècles ; du moins, dans la me-

sure où il constitue un échantillon énorme et immensément représentatif de ce plus vaste ensemble, du moins donne-t-il, année par année, la tendance. Il est bien évident que le gros échantillon en question n'est pas entièrement homogène. Qualifions-le, pour ce qu'il est en effet : « gros échantillon représentatif, indiquant les accroissements, par année d'édition, du stock des livres, ou plus exactement du stock des titres de livres détenus par la Bibliothèque nationale » ; ou plus simplement encore parlons avec Henri-Jean Martin, d'un échantillon immense et puissamment représentatif de la PAC (*Production Annuelle Conservée*). Nous disposerons au total dans cette perspective, à la fin de 1995 ou en 1996, de 6,5 millions de notices ou « fiches », se décomposant elles-mêmes en conversion rétrospective avant 1970 (4,8 millions de notices) + BN Opale après 1970 (1,7 millions de notices), total 6,5 millions de notices. Le formidable ensemble ainsi mis en place (et déjà plus qu'aux trois quarts achevé) est tout à fait à la hauteur des grandes réalisations qu'ont déjà obtenues dans le même ordre d'idées la British Library (CDRom de 7 millions de notices) et la Library of Congress à Washington (plus de dix millions de notices) sans même parler de l'OCLC américaine : plus de vingt millions de notices.

*

**

Mais l'œuvre spécifiquement française, qui fut accomplie de la sorte rue de Richelieu en vue d'un transfert total des collections d'imprimés vers le site de Tolbiac ne représente pas seulement une « commodité » ou une « facilité » à l'usage des lecteurs actuels et futurs de la BNF. La « base » automatisée qui sera bientôt disponible en cette conjoncture constitue aussi une entité puissante, immense, à l'usage des recherches scientifiques et historiques, pour toute personne qui veut prendre connaissance, par pesée globale, de la production des livres tant français qu'étranger — principalement livres à titulature française voire latine, en ce qui nous concerne ¹. Une grande enquête collective, à ce propos, vient d'être mise en chantier sous les auspices de la BNF, et sous la direction de l'un d'entre nous.

L'enquête envisagée portera en effet, parmi les 6,5 millions de notices (vulgairement appelées *fiches*), sur les titres d'ouvrages en français (ainsi qu'en latin peut-être ; les livres en d'autres langues étrangères étant exclus), pour la période 1470-1995 à tout le moins 1470-1970. Ces notices fournissent les titres des ouvrages, lesquels sont en soi, jusqu'à un certain point, de bons révélateurs ; et, pour chaque ouvrage, le nom de l'auteur, le format, le nombre de pages, le lieu d'édition et l'indication implicite ou explicite du genre littéraire, connu par les lettres des cotes et par certains éléments chiffrés de celles-ci.

1. Dans le présent texte, par contre, à visée globale, c'est l'ensemble des titres tant français qu'étrangers de toutes langues, qui est pris en compte.

On peut donc envisager l'ensemble de ce travail sous différents angles.

A — Inventaire du vocabulaire des titres avec une étude de l'émergence et de l'occurrence statistique en iceux des mots ou des groupes de mots.

B — Examen, sur cette base, des courants profonds ou tendances passagères, qui parcourent la culture et la langue française.

C — Classification par genres littéraires de la production éditoriale ; histoire quantitative ou évolution statistique de ces différents genres.

D — Evolution du nombre de pages et de la dimension des formats.

E — Géographie quantitative et/ou histoire cartographique des lieux d'édition.

F — Productivité des auteurs ; éditions successives, qui donnent quelques indices sur la réception des livres.

G — « Croisements » possibles et qui restent à définir entre ces diverses données ou groupes de données.

Ainsi l'enquête se développerait sur plusieurs plans :

— un plan d'histoire linguistique et d'histoire lexicographique, où seraient pris en compte les divers paramètres utilisés en ces deux branches disciplinaires, dans la longue durée, et aussi dans le moyen et même le court terme ;

— un plan technique : devenir statistique de l'usure physique et de l'acidification des ouvrages, de leur papier, des reliures, toutes données procurées par un récolement également en cours ces temps-ci, récolement effectué dans la perspective du prochain déménagement physique des fonds imprimés ;

— un plan géographique ou plus exactement géo-historique ;

— un plan historico-sociologique et historico-culturel où des conclusions quantitatives et qualitatives seraient formulées, à partir notamment des résultats de l'analyse lexicographique.

Deux mots maintenant sur la « chronologie » de notre recherche : à la fois « chrono-histoire » et agenda de travail.

En principe, il serait possible de parcourir la base des données depuis 1452, *terminus a quo*, jusqu'à 1995, *terminus ad quem*. Adeptes de la longue durée braudélienne, nous n'excluons nullement de procéder de la sorte et c'est du reste notre but final. Sur cette base de données, nous avons déjà réalisé un graphique de la production éditoriale conservée entre 1452 et le XX^e siècle (voir *infra*).

En ce qui concerne, plus concrètement, l'ordre à suivre dans la réalisation de l'enquête, un point préjudiciel concerne les langues employées dans les ouvrages imprimés. Nous convenons, dans une prochaine étape, de nous intéresser à toute la production en langue française et peut-être latine ; et d'éliminer toutes autres langues anciennes (grec, hébreu) ou modernes (italien, anglais, etc.). Ce choix entraînera des problèmes de tri et de nettoyage des bandes.

En ce qui concerne l'étude statistique elle-même, il est raisonnable d'aller du simple au compliqué. C'est ainsi que nous envisagerons le nombre de pages des volumes et les dimensions de leur format ; ces deux critères formant couple et même en raison inverse l'un de l'autre (ainsi un folio de 50 pages « équivaut », plus ou moins certes, à un in-16° de 200 pages).

Nous prendrons ensuite en compte les lieux d'édition en vue d'une géographie quantitative ou d'une histoire cartographique de l'édition française.

Dans un temps « séparé », interviendra une classification selon les genres littéraires, classification réalisable par le repérage des cotes de la Bibliothèque Nationale de France, pour mieux rendre compte de l'évolution qualitative et quantitative de ces mêmes genres.

Nous arriverons enfin au plus complexe, l'étude du vocabulaire des titres. Dans un premier temps, l'occurrence statistique de chaque mot individuel du titre sera retenue. Dans un second temps, nous nous intéresserons à l'occurrence des groupes de mots pour lesquels l'aimable coopération des chercheurs de l'INALF est indispensable, étant entendu que leur participation à la totalité de l'enquête est nécessaire pour l'analyse lexicographique et statistique.

Nous pourrions envisager de prendre en compte d'autres données : la productivité des auteurs ; le nombre d'éditions du même ouvrage d'un même écrivain ; l'étude onomastique, en utilisant des données peu considérées jusqu'à ce jour, comme les patronymes des auteurs, faisant apparaître par exemple la méridionalisation progressive des noms des écrivains au fil des siècles et donc des auteurs de la production éditoriale en français.

Nous soulignons qu'il s'agit là d'une grande enquête d'intérêt national et que nous nous situons d'entrée de jeu dans le domaine du multiséculaire.

**

D'ores et déjà, la Présidence, la Direction informatique et la Direction scientifique de la BNF ont mis à notre disposition, en tant qu'enseignant-chercheur, un premier CDRom qui contient beaucoup plus qu'un échantillon représentatif du catalogue BN pour les années 1452-1970, puisque ce CDRom encore partiel certes, est déjà chargé, de 1 900 000 notices, soit 39,6 % des 4,8 millions de notices que contiendra l'ensemble de la Base de conversion rétrospective, quant à ces années 1452-1969.

Qui plus est, un second CDRom (de plus de 2 500 000 de notices) qui inclut le précédent (lui-même chargé de 1 900 000 notices) mais qui s'avère comme on peut le constater, beaucoup plus vaste que celui-ci, nous a été confié ensuite par les services *ad hoc* de la BNF. Ce second CDRom plus représentatif encore que le précédent qui l'était déjà très fortement, contient, au total, 53 % de ce qui sera, d'ici peu, la masse globale de la conversion rétrospective (1452-1970), telle

qu'elle se présentera à la fin de 1995, au terme de l'œuvre entreprise. La forte corrélation² qui s'instaure entre ces deux CDRom, du moins jusqu'en 1913 (de 1452 à 1913, très exactement) indique bien qu'ils correspondent l'un et l'autre à des échantillons, du reste énormes, et de plus en plus vastes, eux-mêmes très typiques de l'ensemble complet à venir qui méritera enfin et pleinement le titre de conversion rétrospective pleinement achevée. Disons qu'avec ces échantillons croissants, tirés des deux CDRom à tendance déjà majoritaire ou peu s'en faut, on se situe bien au-delà des sondages opérant sur plusieurs centaines ou dans le meilleur des cas, quelques milliers d'individus, considérés paraît-il comme représentatifs, et qui sont censés devoir nous révéler les opinions, politiques et autres, de plusieurs dizaines de millions de personnes, voire aux USA la centaine de millions. On voudra bien admettre dans ces conditions que nos résultats sont extrêmement fiables ; d'autant plus qu'ils correspondent dans le cas notamment du second CDRom à la majorité des lettres de l'alphabet du catalogue alphabétique d'auteurs, pour les années 1452-1969³.

Nous avons donc pu extraire du premier CDRom, disions-nous, dès maintenant, certaines données chiffrées importantes sur la « production annuelle conservée » (PAC). Les titres de livres ainsi mis en cause (et physiquement les livres qui leur correspondent) ont pu entrer dans la Bibliothèque royale puis nationale, puis impériale, puis royale, puis nationale, puis impériale, puis nationale⁴, dans l'année même au cours de laquelle ils furent édités ; ou bien, en tout cas, peu d'années après. Ou encore, ils ont pu y pénétrer plus tard, au titre des confiscations opérées par la Révolution française ; ou encore cet « imput » a pu être postérieur à 1799. Il reste (comme l'a bien senti Henri-Jean Martin) que le chiffre annuel ainsi obtenu nous « dit quelque chose » sur l'enrichissement progressif, tant conjoncturel que structurel, des collections d'imprimés de la BN. En bref, ce chiffre ou cette série de chiffres nous parle, en détail, du devenir des productions éditoriales : en France, pour la plus grosse part ; à l'étranger, sur le mode second, mais nullement négligeable.

*
**

La courbe multiséculaire obtenue à partir des chiffres annuels est la figuration d'un flux éditorial ; ce flux a pénétré au cours de l'année mise en cause dans l'en-

2. Voir la courbe jumelée ci-après.

3. L'excellente enquête de Jacques Dupâquier sur la population française ne concerne que la syllabe initiale TRA, dans les noms de famille. On voit que nous sommes, ici même, infiniment plus complets.

4. Bibliothèque royale avant la Révolution ; puis bibliothèque nationale, impériale, royale, impériale et nationale au gré des changements de régime du XIX^e siècle. On remarquera que cette bibliothèque n'a *jamais* porté le nom d'une personne particulière (roi, président de la République, chef d'État, etc.). Souhaitons très vivement qu'il en soit de même à l'avenir.

ceinte de la BN ; ou bien, concernant cette même année précise, il fut pour une part acquis plus tardivement. Ce même flux, ou l'évolution de ce flux, en courte, moyenne et longue durée, dépend de trois facteurs conjoncturels :

1) Les avatars de l'administration de la BN (ou de la Bibliothèque du Roi, avant celle-ci). Il suffit, en ce qui concerne ce point de vue administratif, et pour effectuer les comparaisons qui s'imposent, de se reporter aux ouvrages anciens ou récents concernant l'histoire de cette grande Maison ; ouvrages de M^{lle} Balayé ; de M^{me} Sanson et de M. Blasselle, etc.⁵. Et par exemple, l'affaiblissement de la Direction de la Bibliothèque et de la Bibliothèque elle-même pendant la première décennie des guerres de religion, pour cause de troubles majeurs dans le royaume, semble assez net sur notre courbe : ses flux annuels décrochent, en tous cas s'aplanissent, à partir de 1563. En sens inverse, les effets bienfaisants du Ministère Colbert et, plus tard, du rôle dirigeant de la famille Bignon⁶, oncle et neveux, à la tête de la Bibliothèque du Roi, sont fort nets après 1661 et au XVIII^e siècle, respectivement ; ils se traduisent par une montée rapide ou lente, momentanée ou durable, selon les cas, du flux bibliographique annuel.

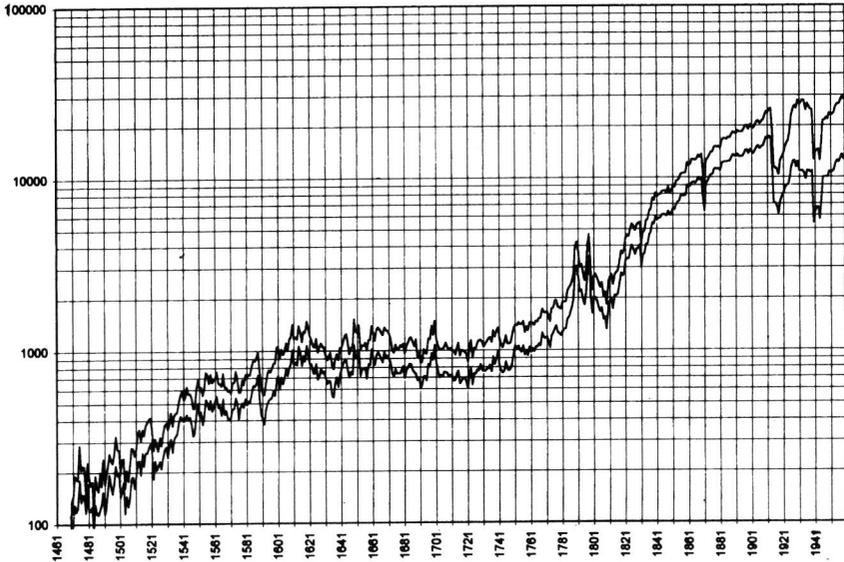
2) La courbe de la PAC est évidemment tributaire, au tout premier chef, du devenir de l'édition française et même internationale. Cette histoire bien particulière a donné lieu aux recherches les plus savantes des spécialistes et nous sommes persuadés que ceux-ci se pencheront avec beaucoup d'attention sur nos graphiques. Et cependant on est quelquefois confronté en ce domaine à une évidence qui, pour ainsi dire, se mord la queue. En effet, s'agissant par exemple du XVII^e siècle, certaines des meilleures données d'histoire sérielle sur la production éditoriale (française, en l'occurrence) proviennent des recherches effectuées par tel historien de premier plan⁷..., à partir du catalogue imprimé de la BN, pour ce siècle précisément. On ne peut donc pas demander aux chiffres éditoriaux (extraits, de telle manière, desdits catalogues BN) de fournir une documentation comparative indépendante, qui serait utilisable pour l'interprétation des séries tirées maintenant, par nos soins, de l'informatisation des mêmes catalogues. Ce ne serait plus de l'herméneutique ; au mieux, un jeu de miroirs.

3) On nous permettra dans ces conditions (et sans exclure dans un proche avenir, pour notre courbe, une confrontation avec des données réellement autonomes, tirées de la production éditoriale prise en elle-même et pour elle-même), on nous permettra de formuler ci-après quelques réflexions, en provenance de ce qu'on pourrait appeler *la conjoncture*. L'activité des imprimeurs comme des édi-

5. Simone Balayé, *La Bibliothèque Nationale des origines à 1800*, Droz, Genève, 1988.

6. Sur le premier abbé Bignon, voir le pittoresque paragraphe du duc de Saint-Simon (*Mémoires*, éd. Boislisle, vol. 8, p. 72 et 448).

7. H.-J. Martin, *Livres, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle*, Genève, Droz, notamment volume II, p. 1062 sq.



Graphique 1. — **CD ROM-BN : EFFECTIFS ANNUELS**
des livres entrés dans l'établissement de 1461 à 1961
ELRL – Alain Guerreau

Courbe inférieure : CD ROM le plus ancien. — Courbe supérieure : CD ROM le plus récent, et plus complet.

teurs, on le sait bien, n'évolue pas dans un splendide isolement. Elle est influencée par l'environnement historique toujours changeant, par l'Événementiel trivial, par les circonstances englobantes, par les récessions, les guerres, les sautes d'humeur de la Tendence, les périodes de paix et/ou d'essor général de l'économie ; celle-ci envisagée de façon générale ; ou bien, plus spécifiquement, sous l'angle urbain. Les séries ou courbes conjoncturelles, à base de description quantitative ou qualitative, et qui sont les unes et les autres de portée considérable, s'avèrent nombreuses à notre disposition, aux diverses échelles de la durée historique, annuelle, interannuelle, décennale, séculaire et plus que séculaire dans les divers domaines de l'économie française, en particulier.

Notre graphique si spécifique soit-il, peut donc être envisagé dans un tel environnement, à travers de multiples éclairages. C'est ce à quoi nous nous emploierons dans les pages qui vont suivre. Ajoutons que contrairement à un premier sentiment, qui serait dans ce cas superficiel, la conjoncture de la PAC, vue depuis la Grande Bibliothèque parisienne, ne concerne pas seulement la production française des livres : la Bibliothèque du Roi, future BN, recevait en effet au titre du dépôt légal ou des acquisitions onéreuses, une très grosse portion, voire la quasi-totalité des produits de l'édition française. Mais elle procédait aussi à des acquisitions de livres à l'étranger. Or de tels achats sont fonction des possibilités

budgétaires, tant celles de l'Etablissement BN lui-même que de l'État qui le contrôle. Ces possibilités budgétaires à leur tour dépendent de la conjoncture économique, fiscale, événementielle, et du bon vouloir d'un Monarque ; du bon vouloir aussi des ministres plus ou moins éclairés qui se situent dans l'entourage du Souverain ; elles dépendent également des relations internationales, ouvertes ou fermées, favorisant ou non l'échange culturel et livresque avec les pays voisins. Notre graphique de la PAC reste donc significatif d'une certaine conjoncture française qui l'englobe ; mais la conjoncture étrangère, « environnante » au second degré, laquelle est déterminante (du moins partiellement) pour les productions et arrivages des livres venus de l'extérieur, joue elle aussi un certain rôle. A niveau plus général encore, notre courbe offre des clés pour la longue durée, pour la très longue durée : celle des siècles, depuis les XV^e-XVI^e siècles jusqu'aux XIX^e-XX^e. A ce point de vue, la courbe en question n'est plus seulement le reflet, même très approximatif, même déformé, d'une conjoncture englobante, ou de conjonctures adjacentes. Elle dévoile une réalité *sui generis*, auto-inventive en quelque sorte. Elle propose une vision précieuse, absolument inédite, quant aux mouvements de fonds, mesurés de façon innovatrice, qui affectent l'histoire éditoriale, et donc intellectuelle, de la France.

*
**

La courbe de cette production éditoriale conservée (courbe globale, rappelons-le, qui concerne l'ensemble des collections d'imprimés de la BN, tant français qu'étrangers) part bien évidemment de 1452-1453 au « degré zéro » de l'imprimerie. Elle grimpe très vite, dans notre échantillon, au niveau de la centaine⁸ de titres ou de volumes imprimés par an (la distinction entre titres et volumes n'est pas encore essentielle au temps des incunables) ; ce niveau de la « centaine » étant atteint puis quelque peu dépassé, voire presque doublé, au cours de la décennie 1470, « date » à laquelle l'art de Gutenberg s'installe à Paris en effet ; et plus précisément, pour commencer, à la Sorbonne. Il y a là, au niveau de l'atteinte et du dépassement ainsi mis en cause, une coïncidence chronologique entre l'événement et le chiffre ; et manifestement, plus qu'une coïncidence.

Un nouveau plafond, plus haut perché, s'installe pendant la décennie 1490 ; plus précisément à partir de 1492 (date climatérique...), et cela au cours d'une dizaine d'années, en effet capitales pour l'histoire de la culture française : on est confronté, en cette fin du XV^e siècle, *via* les premières guerres d'Italie à des entrées « en masse » (dans les conditions du temps) des créations de la

8. Nous parlons du niveau des « cent » ou de la « centaine » et (plus loin) des « mille » titres par an, pour une période un peu plus tardive. Ces chiffres ne valent qu'en rapport avec l'échantillon proposé par notre premier CDROM, échantillon global de 1 900 000 titres, qui n'est lui-même qu'une très grosse portion (certes représentative), de l'ensemble de ce qui sera sous peu la Conversion rétrospective, avec 4 800 000 titres au total.

Renaissance italienne parmi les produits de l'édition française : ce processus est assez général tant dans le domaine des « traditionnels » manuscrits à peintures que s'agissant des ouvrages imprimés, et, *last but not least* des styles de la reliure nationale⁹. Il n'est pas interdit d'attacher à tout cela le nom de Charles VIII, personnage quelque peu oublié, sinon toujours discrédité. En prenant l'initiative d'une expédition militaire vers Naples en 1494-1495, ce Roi, c'est incontestable, a déclenché la mutation culturelle ainsi évoquée ; elle donne sinon sa dimension accrue qui serait vraisemblablement intervenue de toute manière, du moins son coloris particulier à l'expansion éditoriale que connaît la France au cours de ce règne et dans les premières années de la Dominance ultérieure, celle de Louis XII. Ensuite, le début du XVI^e siècle est un peu creux, ce qui ne tire pas forcément à conséquence (nous sommes par moments, en toute simplicité, dans une conjoncture « d'anneaux de croissance » d'un grand arbre : aux anneaux épais succèdent inévitablement et sans qu'il faille trop s'en inquiéter, des *tree-rings* minces). A partir de 1507 en tout cas, la situation est sans équivoque : l'essor de la Renaissance française, dans sa phase décisive du « beau XVI^e siècle »¹⁰ s'annonce nettement, à travers quelques fluctuations. « Ça va grimper » de 182 nouveaux titres annuels en 1508, jusqu'à l'impressionnant plafond de 1562, à raison de 553 titres neufs en cette dernière année¹¹. Partons, à ce propos, de la fin du règne de Louis XII et du début de celui de François I^{er} (rappelons que ces noms, si célèbres soient-ils, figurent ici pour nous, d'abord et avant tout, comme les simples poteaux-frontières d'une chronologie, même si en réalité l'influence personnelle de tels individus royaux fut effectivement positive, dans le cas peut-on dire de tous ou presque tous les Valois de la Renaissance, entre 1461 et 1559). Donc diagnostiquons à partir de la fin de Louis XII et du commencement de François I^{er} une très belle expansion, que l'histoire-bataille daterait, sans rire, des années « Marignan »... La décennie 1520, marquée par quelques accidents conjoncturels négatifs s'avère moins brillante ; puis c'est à nouveau de 1528 à 1562, malgré de menus « trous », une phase extrêmement florissante. De 1549 à 1562, le plafond se situe à 400 ou 500 titres par an ; Henri II, régnant de 1547 à 1559, n'y est sans doute pour rien, mais le fait que ce roi récemment réhabilité¹², ait été par son goût pour la belle reliure, le plus grand

9. *Des livres et des rois*, Exposition de la Bibliothèque Nationale, excellent catalogue publié sous ce titre par la BN en 1992 (B.N. quai Voltaire éditeurs) sous la direction éclairée de M.P. Laffitte et d'U. Baurmeister.

10. Nous avons proposé (pour la première fois en historiographie française à notre connaissance) l'expression « le beau XVI^e siècle » dans notre *Histoire du Languedoc*, Paris, PUF, 1962, p. 55. Elle a été reprise ensuite par J. Jacquart et B. Bennassar dans leur excellent *XVI^e siècle*. Paris, PUF, coll. « U », p. 119. Le « Beau XVI^e siècle », en France, se termine vers 1561-1562. Ailleurs, en Suisse par exemple, il persiste largement jusqu'à la fin officielle et chronologique du XVI^e siècle lui-même, envisagé littéralement.

11. Sur ces chiffres, voir *supra*, note 8.

12. Frédéric J. Baumgartner, *Henry II, King of France*, Duke University Press, Durham (USA), 1988.

bibliophile de son époque, ce fait-là ne contredit nullement, c'est le moins qu'on puisse dire, la donnée même du haut plafonnement. On ne s'étonnera pas, en revanche, de ce qu'à partir de 1563 un authentique palier, une décélération même et qui n'a rien d'un « faux plat » s'instaure pour une grosse dizaine d'années. L'historiographie s'est maintenant tout à fait détournée de l'idée que caressèrent quelques bons historiens, parmi lesquels Frank Spooner, selon laquelle les guerres de religion n'auraient été qu'un épiphénomène n'affectant pas en profondeur l'esprit d'entreprise ni l'économie française, stimulée de toute manière nous disait-on par l'afflux d'argent américain du Potosi, lequel commence effectivement à envahir l'Europe en ce temps-là. Cet indéniable afflux monétaire ne pouvait à lui seul, en réalité, compenser l'impact cruel et négatif des guerres civiles, très net jusqu'en 1570, et bien sûr au-delà jusqu'en 1594. Cette négativité devient évidente, dès lors qu'on envisage sans préventions les pentes alors déclives et décennales des productions livresques 1563-1571 : les années difficiles.

Cela dit, les choses se stabilisent peu à peu et même vont de l'avant à partir de 1572 inclusivement. Du coup l'on revient à des croissances annuelles qui ne sont pas indignes, sans plus, des belles années « d'avant-guerre » (avant les guerres de religion) à raison d'un demi-millier de titres supplémentaires¹³ (ou titres nouveaux, en d'autres termes), par an. Et puis tout semble « décoller » derechef avec un rebond vigoureux de 1584 à 1588. Il semble raisonnable de mettre cet essor, en partie au moins, à l'actif d'un déluge de libelles et pamphlets, ceux-ci coïncidant avec la montée de la Ligue, parisienne bien sûr, voire provinciale ; le tout suscitant d'autre part des polémiques et contre-polémiques qui font elles aussi « gémir les presses ». Le fait que ce processus culmine en 1588, l'année des barricades ligueuses du mois de Mai, pourrait bien donner à penser que c'est de cela qu'il s'agit. Inversement (et même si l'on sait bien que la production éditoriale française est loin d'être concentrée toute entière à Paris, ainsi qu'à Lyon) les années suivantes s'avèrent douloureuses. Car le siège de Paris est extrêmement rude, s'étalant de 1590 à l'été 1593. La population de la grande ville montée à 350 000 habitants vers 1560, puis plafonnée non sans aléas intermédiaires à 300 000 ou davantage au milieu de la décennie 1580, tombe à 200 000 âmes à l'issue du siège¹⁴, au travers de souffrances souvent indicibles. Et puis les provinces, Lyon inclus, ne sont guère mieux loties, où fait rage la guerre civile, opposant les catholiques modérés (alliés aux huguenots) à une « Ligue » « démocratique », hyper-motivée¹⁵.

On ne sera pas surpris bien sûr par la belle montée, la rampe irrésistible qui, dès 1594, coïncide avec la favorable période du régime d'Henri IV, dès lors que

13. Sur ces chiffres voir *supra*, note 8.

14. J.-P. Babelon, *Nouvelle histoire de Paris, le XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1986, p. 166.

15. Voir à ce sujet dans *l'histoire de France*, Hachette, notre volume consacré à *l'État royal*, Paris 1987, *in fine*.

ce Souverain et la France avec lui, six années après l'avènement dudit « Bourbon premier », ont réussi à s'extraire, l'une portant l'autre, des horreurs ou malheurs de la guerre civile. La fameuse « poule au pot », métaphore que les historiens étendent volontiers à l'ensemble des analyses économiques de cette grosse décennie et demie, dite « henri-quatrième » (1594-1610) vaut aussi pour les imprimeurs-éditeurs-libraires. La chronique événementielle qu'a recueillie M^{lle} Balayé¹⁶ dans un bel ouvrage, quant au développement de la « BN » à l'époque d'Henri IV (acquisition par le Roi de la collection Strozzi, et de superbes manuscrits à peinture) prend ainsi, dans un cadre « quantitatif » de vaste amplitude, une portée plus considérable encore que celle qu'aura judicieusement décrite en notre temps l'éminente historienne de la librairie de Sa Majesté. En 1610, année « henri-quatrième » par excellence, elle aussi, quoique fâcheusement interrompue par l'acte régicide de Ravailac, le cap des 1 012 titres nouveaux par an est atteint, contre 728 lors du précédent maximum (celui de 1588), et 553 seulement lors du « chant du cygne » du beau XVI^e siècle, en 1562.

Filons encore la métaphore au risque de choquer le bon goût : jadis on avait osé parler¹⁷, et l'expression n'avait pas déplu à Pierre Goubert, d'une « poule au mot » *bis*, « *mitonnée* » jusque vers 1620, pendant les dix années qui suivent la mort d'Henri IV, lui-même contemporain initial de cette illustre formule. Disons que sur ce point la production éditoriale ne s'inscrit nullement à contresens de telles images culinaires, s'agissant de l'histoire économique du Royaume : le « culmen » à 930 titres nouveaux en moyenne pour chaque année concerne l'ensemble des années 1610-1620. La peu aimée Marie de Médicis n'y est certainement pour rien. Du moins cette Dame eut-elle le mérite de ne point plonger le royaume dans des guerres ruineuses, ce qui permit à la relative prospérité d'après-guerre, inaugurée sous son royal époux, de continuer dans de bonnes conditions pendant plus d'une dizaine d'années du veuvage de Marie. Les remue-ménage et autres intrigues, généralement associées aux noms de Concini et de Luynes, semblent n'avoir exercé aucune influence ni positive, ni négative sur le genre d'affaires qui nous occupe. Agitations superficielles, essentiellement « événementielles », c'est le cas de le dire.

Essayons maintenant, pour quelques instants, de prendre de la hauteur. Nous sommes en 1610-1620 ; exceptons de nos données la « folle » croissance immédiatement « post-Gutenberg » (basée seulement sur quelques unités ou dizaines d'unités livresques) au cours de la période 1460-1470 ; ainsi que le petit plafond juché à plus de cent unités annuelles lors de la phase 1471-1483. On peut dire que de 1484 à 1614-1619, l'essor de la production éditoriale en très longue durée, fut à peu près continu¹⁸ ; et cela malgré les plafonnements intermédiaires, au

16. Simone Balayé, *La Bibliothèque Nationale, des origines à 1800*, op. cit.

17. Voir nos *Paysans de Languedoc*, Paris, Sevpen, 1996.

18. Voir à ce propos le graphique joint au présent texte.

moyen terme, pendant telle phase spécialement désagréable des guerres de religions. Renaissance et Croissance caractérisent bien cette période de longue durée en effet, sur 130 années, entre la Régence d'Anne de Beaujeu et celle de Marie de Médicis. D'une Régence l'autre... : la croissance livresque annuelle, d'Anne à Marie, passe d'une centaine d'unités (supplémentaires) par an, à 900, voire mille. Anne et Marie bien sûr, en tant que telles, n'y sont pas pour grand-chose, encore qu'Anne...

Et puis envisageons aussitôt les 135 années suivantes, en dates « rondes » de 1615 (971 unités) à 1750 (950 unités). La courbe oscille certes, mais dorénavant elle ne décolle pas d'une espèce d'interminable « fourchette » qui situe la production des titres nouveaux entre 700 et 1 000 unités¹⁹ par an, avec des allers et retours, des remords, des reprises suivies de rechutes... La croissance, au sens plein du mot, bientôt très vive, ne reprendra qu'à partir de 1751, voire 1760, au cours de cette décennie 1760 en effet, choiseulienne en diable, et qui va figurer, vue depuis les siècles à venir, comme la décennie de tous les espoirs.

Restons-en pour le quart d'heure à ce gros « siècle un tiers » de stagnation : 1615-1750. Il suscite diverses questions. Et d'abord celle de la fiabilité de la courbe. Il est bien vrai que le « dépôt légal » au XVII^e siècle n'était pas convenablement appliqué. Même compte tenu des acquisitions ultérieures, révolutionnaires et autres, faites après coup et très après coup, il demeure que beaucoup d'ouvrages français des années 1600-1700 ne figurent point dans les collections de la BN, alors qu'on les trouve dans les grandes et petites bibliothèques de province, voire à l'étranger.

Ce manque à gagner pourtant n'est pas seulement typique de la période séculaire postérieure à 1625. Le dépôt légal était fort mal ou pas du tout appliqué entre 1537, date de son instauration (théorique) et 1615 ; or ce défaut d'application n'a nullement empêché la collection BN de s'accroître à grande allure à partir de chiffres bas il est vrai, entre le règne de François I^{er} et la Régence de Marie de Médicis. La cassure qui s'instaure à partir de 1615, « date ronde », plus précisément à partir de 1621 n'est donc pas due simplement à un défaut d'entrées et d'enregistrement. Elle correspond bel et bien à une évolution factuelle. Et du reste Henri-Jean Martin, dans la savante exploration quantitative qu'il a donnée de la production éditoriale conservée à partir de plusieurs fonds de grandes bibliothèques (dont la BN), H.-J. Martin disions-nous, n'a jamais douté de la représentativité de ses graphiques, concernant le XVII^e siècle ; il n'en a jamais douté, en termes de représentativité *réelle* des chiffres produits par ses soins. Même si nos recherches, à leur tour, obligent à réfléchir sur les enquêtes d'H.-J. Martin.

Enfonçons d'autre part une porte ouverte : la qualité n'a certes rien à voir, ou du moins pas grand chose à voir, avec la quantité. Les trois grandes périodes que

19. *Supra*, note 8.

nous envisageons dans le présent texte, d'un point de vue d'histoire sérielle : 1485-1615 (croissance de la production éditoriale annuelle) ; 1615-1750 (stabilité fluctuante d'icelle) ; et enfin 1750-1913 (croissance derechef) correspondent toutes les trois à des phases séculaires d'extraordinaire fécondité « qualitative » de la littérature et de la culture française. Au nom de quoi, en nous basant sur une appréciation éventuellement subjective quant à l'occurrence de chefs-d'œuvre littéraires plus ou moins fréquents, au nom de quoi privilégierions-nous plus particulièrement l'une de ces trois grandes époques, dont chacune se révèle, notons-le incidemment, séculaire et plus que séculaire. Tout au plus peut-on effectuer quelques rapprochements : l'époque *classique*, correspondant grosso modo aux deux derniers tiers du XVII^e siècle, voit, à ce qu'on nous dit, les valeurs d'ordre et de stabilité l'emporter, dans les conceptions des écrivains ; elles triomphent momentanément par rapport aux idéaux de croissance, de transformation sociale, de changement impétueux ou tempétueux. Or coïncidence ou corrélation, ce segment chronologique dominé par le classicisme entre l'année de Corbie et la paix de Ryswick²⁰ s'intercale ou plutôt se « positionne » en effet assez exactement au cœur de la phase qui est elle aussi de stabilisation (quantitative, en l'occurrence) des flux annuels de la production éditoriale conservée (1620-1750). Mais il n'est pas de notre propos d'aller au-delà de cette simple constatation, triviale comme toute ; constatation dont il conviendrait, sous une plume plus autorisée que la nôtre, d'apprécier l'exacte portée, voire l'amplitude, si amplitude et portée il y a.

Dans le court et moyen terme maintenant : une fluctuation négative (1623-1640) dont le point le plus bas se situe en 1635-1636 correspond *grosso modo* aux années qui précèdent puis accompagnent immédiatement le « grand ministère » de Richelieu. L'interprétation de cette « négativité » ne va pas de soi, étant entendu que nous nous refusons à toute explication bêtement ministérielle de l'histoire. La vie intellectuelle de ces dix-huit années (1623-1640) présente des caractères contrastés. La littérature se porte bien... tout comme en sens inverse, la censure « cardinalice ». Par ailleurs, on entre à cette époque dans une période de très fort « tour de vis fiscal » essentiellement à partir de 1635, quand le royaume s'engage dans une « guerre ouverte ». La lourde « superpression » de l'impôt crée à cette date et ultérieurement, d'incontestables foyers de crise économique, décourageante aux entrepreneurs de toute espèce. Quant à nos chiffres de croissance annuelle de la production éditoriale, ils accusent le coup comme prévu en 1635 et 1636 ; ensuite ils repartent (du reste sans excès) vers les hauteurs. En termes quantitatifs d'apports livresques, la « conjoncture Richelieu » n'est donc pas d'une parfaite clarté. On se contentera à titre comparatif d'évoquer certaines données de fait, bien connues par ailleurs dans la viticulture ! Les grandes années d'excellent vin (1645 par exemple, année d'un vin merveilleux,

20. « Corbie », 1636 ; « Ryswick », 1697.

« furieux » si l'on en croit le curé Macheret en Bourgogne)²¹, ne brillent pas toujours par la surabondance quantitative des vendanges. Ainsi en va-t-il, dans un tout autre domaine, littérairement parlant, de l'an 1636 : l'année du *Cid*, ce qui n'est pas rien, ... l'année aussi de la plus basse production éditoriale connue, depuis la fin du XVI^e siècle. La PEC (production éditoriale conservée) a de ces mystères.

Sans énigme par contre est le *culmen* éditorial des Temps de Fronde (de 1649 à 1652, quatre « années pleines », très exactement, sur notre courbe). La Fronde fut désastreuse du point de vue économique ; maints travaux érudits ont démontré ce naufrage de façon péremptoire²². Mais ce fut aussi une période de liberté de la presse ou plus exactement de liberté des presses comme on n'en avait pas connu sans doute depuis... la Ligue, et comme on n'en connaîtra plus d'ici longtemps. Le plafond record des mille titres supplémentaires nouveaux par an est donc régulièrement atteint pendant ce quadriennat frondeur... et il ne sera plus retrouvé que furtivement en 1698-1700 ; puis à peine en 1737-1740, dans un tout autre contexte il est vrai ; il sera retrouvé définitivement à partir de 1750, et dépassé ensuite au cours des décennies et siècles ultérieurs.

La phase « post-Fronde » celle-là, correspondant au « second » Ministère de Mazarin (1653-1661) et plus encore l'initiale décennie colbertienne jusqu'au début de la guerre de Hollande (en d'autres termes, de 1661 à 1672), sont pour nous du plus haut intérêt ; et somme toute, d'une assez grande clarté. Dès 1653-1654, l'autoritarisme royal, ou du moins « cardinalo-ministériel » revient en force. Les presses ne peuvent plus « gémir » librement. L'inflation éditoriale (si sensible jusqu'en 1652 inclusivement), prend fin de façon abrupte. Le temps des mazarinades et autres libelles ne sera bientôt plus qu'un souvenir, certes vif. Les freins sont dorénavant serrés. Mais ce qui eut pu être, en revanche, l'un des principaux accélérateurs, je veux dire la reprise économique, ne se fait pas sentir du premier coup. L'après-Fronde n'est pas, d'entrée de jeu, une après-guerre. Le conflit franco-ibérique, coûteux, donc fiscalisant, et dépressionnaire quant aux entreprises de toutes sortes, n'en finit pas. Une paix générale, dite des Pyrénées (mais les batailles s'étaient localisées aussi très au Nord) n'est conclue qu'en 1659. Les accomplissements diplomatiques de Mazarin sont remarquables et même géniaux ; mais la tonalité « entrepreneuriale » des dernières années de son Ministère, du moins jusqu'en 1658, demeure morose ; et cela en dépit du relèvement de certains indices conjoncturels, notamment dans le secteur agricole. Cette morosité paraît nette sur notre courbe de production éditoriale entre 1653 et 1657 inclusivement. De ce point de vue, le contraste est total avec les quinze années qui vont suivre, de 1658 à 1672 (inclusivement aussi). Dès 1660, les entrepreneurs citadins anticipent sur les bienfaits d'une après-guerre qui s'an-

21. Voir notre *Histoire du climat*, Paris, Flammarion, 1967, p. 52.

22. Jean Jacquant, *La crise rurale en Ile-de-France*, Paris Armand Colin.

nonce solide et féconde ; même jubilation parmi les fermiers ruraux, puisque la décennie 1660 restera dans le mémoire agricole, comme « le temps des gros épis ». Notre courbe de référence retrouve sans effort pendant ces quinze années, qu'elles soient immédiatement pré-colbertiennes, ou pleinement colbertiennes, le haut niveau des 900 titres additionnels²³ par année ou davantage, tel qu'il fut atteint déjà une première fois entre 1610 et 1620, lors de la belle époque d'Henri IV finissant et de l'initiale Régence marie-médicéenne ; atteint une seconde fois, pour des raisons différentes, au cours de la Fronde. Il n'est pas jusqu'au plafond très haut perché, *maximum maximorum*, des « mille titres nouveaux par an » qui ne soit lui aussi recouvert à deux reprises en 1660 et quasiment en 1668 ; comme jadis lors des maxima, exceptionnels eux aussi, mais judicieusement situés de 1610, 1614, 1619, 1649 et 1652. Une première raison, pour ces belles performances de la décennie 1660 — un peu allongée vers l'amont (1658-1659) et vers l'aval (1671-1672) — c'est l'absence des guerres, je veux dire des conflits lourds, sérieux. La guerre de Trente Ans, se termine en 1659. Le premier vrai conflit d'importance, lors du règne personnel de Louis XIV, contre la Hollande, débute en 1672. Dans l'entre-deux, on note certes de petits combats, essentiellement tournés contre une Espagne débile, et qui sont extraordinairement rentables, du point de vue des annexions territoriales, pour le Royaume comme pour le Roi. On comprend que Louis XIV, de leur fait, ait pris goût au « sentier de la guerre » ; mais ces combats anti-espagnols, dont le financement fut mince, sont restés sans incidence alourdissante bien sérieuse sur le budget, sur le fisc, sur l'économie, sur l'activité des entreprises ; y compris dans notre cas quand celles-ci touchent, via la typographie et l'édition, au domaine proprement intellectuel. Considérée sous un angle quelque peu différent, la belle tenue des activités éditoriales entre 1659 et 1672, ratifiée par notre courbe, apparaît fort essentielle pour définir ce qu'on peut appeler la conjoncture louis-quatorzienne, et plus spécialement, dans une phase initiale de cette conjoncture, la phase « printanière », du règne personnel. Ainsi pourra-t-on aller au-delà des sympathiques tartes à la crème de trop longue durée sur la « crise générale du XVII^e siècle » ; et cela tout en admettant qu'après tout la stabilisation éditoriale qui s'installe à partir de 1620 pourrait bien faire partie de phénomènes plus généraux de stabilisation socio-économique, auxquels l'appellation, sans doute trop vulgarisatrice ou simplificatrice de « crise du XVII^e siècle », peut en effet s'appliquer *grosso modo*²⁴. Mais non sans fluctuations positives, dont celle qui coïncide en effet avec l'époque du « premier Colbert ».

Evoquons d'abord, à ce sujet, quelques points de repère essentiels : et d'abord la pensée d'un de nos grands économistes, Boisguillebert. Au gré de ce person-

23. L'expression « titres additionnels » souligne le fait qu'il s'agit, année par année, d'un flux (toujours positif, par définition) et non d'un stock (toujours croissant, par définition, lui aussi).

24. R. Romano, « Encore la crise de 1622 », *Annales*, ESC, 1964.

nage, comme de l'avis de Jean Meuvret, qui fut pratiquement son dernier élève, la dépression économique qui caractérise, selon ce couple d'auteurs, la seconde moitié ou le troisième tiers du XVII^e siècle, commencerait dès 1662-1663 avec l'effondrement à moyen terme des prix du blé, faisant suite à leurs hauts niveaux du temps de la Fronde et de l'année fameuse 1661. Pour Voltaire en contrepartie, rallié en cela, de nos jours, par les historiens du produit brut agricole et des dîmes²⁵, les choses ne commencent vraiment à marcher de mal en pis, en ce domaine « crise », qu'à partir de 1690-1691, en liaison avec les premières « guerres mondiales », ruineuses, de la fin du règne (Ligue d'Augsbourg, et succession d'Espagne).

Notre série éditoriale de la « PAC » se situe à mi-chemin entre ces deux thèses, intrinsèquement contradictoires. Elle confirme d'abord que même dans le cadre d'un plan de stabilisation séculaire (de 1615 à 1720, voire 1750)²⁶ et compte tenu d'une baisse générale des prix dont les effets, en réalité, n'étaient pas nécessairement désastreux tant s'en faut, les années 1663-1672 furent vraiment, toutes choses égales d'ailleurs, excellentes²⁷. Très positives en effet pour la production matérielle, tant agricole que manufacturière ; très favorables aussi pour la performance quantitative, dès lors qu'il s'agit dans le cadre de notre sujet, des activités éditoriales et de la PAC. Tout bien réfléchi, dans de nombreux domaines, le premier cycle d'une phase pré-colbertienne puis colbertienne, ce cycle qui commence dès 1659 et qui se conclut aux années initiales de la décennie 1670, se place sous le signe d'une conjoncture soutenue, performante, favorable.

Incidentement cet état de choses, qui est encourageant à tous égards, coïncide avec ce que nous savons, à vue monographique, du devenir de la Bibliothèque nationale. Celle-ci, Louis XIV et Colbert aidant, fait l'objet d'une véritable relance, pendant les deux premiers quinquennats du règne personnel (et au-delà).

Ne tombons pas, pour autant, dans la manie du culte de la personnalité. Les phénomènes sociaux, « pratico-inertes » ne se ramènent en aucun cas, même sous le Roi-Soleil, à l'action d'un ou plusieurs hommes d'État. Et cependant... Cette proposition étant admise, soulignons que les constatations qui sont les nôtres quant à ces années capitales (1658-1672) devraient nous induire à nuancer le portrait-charge, aux limites de la caricature hostile, qu'a donné M. Daniel Dessert, dans des ouvrages d'une immense érudition, relativement à Jean-Baptiste Colbert et aux hommes de son groupe.

25. Voir à ce propos nos *Paysans de Languedoc*, *op. cit.*, 1966, p. 53 sq.

26. Cf. *Infra*.

27. Nous proposons ici ce *terminus a quo* de 1663 pour un jugement sur l'économie générale (non éditoriale) laquelle était majoritairement agricole, afin de tenir compte du fait que la conjoncture d'ensemble n'est redevenue franchement et totalement bonne qu'à partir de l'été 1662, une fois terminée la famine de 1661-1662, si néfaste dans la France du Nord (voir J. Meuvret et M. Baulant, *Prix des céréales extraits de la mercuriale de Paris*, Paris, Sevpén, 1962, vol. 2. p. 26 et 112-113).

L'après-1672, dût-il demeurer colbertien pour quelque durée, est moins brillant. N'évoquons pas bien sûr, en l'occurrence, la production des chefs-d'œuvre de nos grands écrivains. A ce strict point de vue, certes capital, la littérature française demeure égale et si l'on peut dire supérieure à elle-même, avant, pendant et après la guerre de Hollande ; tout au plus divers historiens (il est vrai contestés par d'autres !) croient-ils pouvoir signaler, après 1680, quelque essoufflement, ou du moins certaine mutation²⁸ par comparaison avec l'âge d'or intellectuel et classique du « Siècle de Louis XIV ». Mais en termes exclusivement quantitatifs, les seuls qui nous concernent dans le présent texte, l'ambiance de la PAC est manifestement au déclin, ou pour le moins à l'étiage. La décennie 1670 (à partir de 1673 inclusivement) se situe déjà aux environs d'un plancher qui n'a plus rien d'extraordinaire, autour de 750 volumes par an²⁹. La décennie 1680, quoique postée en période de paix, ou pour le moins de relative entre-deux-guerres, est à peine meilleure ; et surtout la décadence de notre courbe est nette à partir des années de post-Révocation (1686) ; avec les débuts, ensuite des guerres de Ligue d'Augsbourg, très dispendieuses (dès 1689) ; et enfin lors de quatre années difficiles dont deux de famine (1691-1694). Tout ceci, à quoi s'ajoutent un conformisme et une censure assez pesante dans la France « entièrement catholique » de la pré-Révocation, Révocation et post-Révocation, n'est guère encourageant pour les entreprises typographiques ou éditoriales. Vers 1690-1694, la récession agricole débouche sur la famine, et aussi par contrecoup sur la crise de mévente dans le textile comme dans les autres branches des manufactures, de l'artisanat, du négoce ; le tout induisant une récession assez générale qui se diffuse de proche en proche, au corps de l'économie nationale et jusqu'aux secteurs qui nous intéressent plus particulièrement, ceux de la « PAC ». Par contre, à partir de 1696, la guerre d'Augsbourg déjà se refroidit, la crise s'éloigne, la récupération devient rapide ; le très brillant³⁰ quoique bref entre-deux-guerres, étalé sur quelques années autour de 1700 (entre Ligue d'Augsbourg et Succession d'Espagne) se traduit sur notre graphique par une pointe assez marquée : elle approche, de 1698 à 1701, les 900 voire mille titres nouveaux par an. « Hélas », on ne perd rien pour attendre ; la décennie 1700 (à partir de 1702 précisément) n'est pas bonne en son ensemble : guerre de Succession d'Espagne, fort coûteuse ; grand hiver de 1709 ; les divers secteurs de l'économie certes ne s'effondrent pas tous en cette pénible époque du « premier XVIII^e siècle » ; le commerce extérieur ou maritime en particulier connaît quelques beaux départs ; mais les indices de l'économie intérieure sont durement touchés ; et la production éditoriale, tout à fait indépendamment de l'émergence de quelques œuvres littéraires d'importance³¹, redevient souffreteuse. La décen-

28. Paul Hazard, *La Crise de la conscience européenne*. Paris, 1935.

29. *Supra*, note 8.

30. Voir à ce propos notre *Ancien Régime*, *op. cit.*, p. 199-202.

31. Par exemple en 1708, le *Légataire universel* de Regnard, et le *Turcaret* de Lesage.

nie 1710, en sa première moitié, s'avère décevante elle aussi, et ce n'est pas pour rien qu'on parle toujours du cycle fâcheux de la « fin du règne ». En fait la reprise va tarder à se faire sentir et n'est solidement engagée, en toute modestie, qu'à la fin de la Régence à partir de 1722. Autre constatation qui confirme certaines données proposées déjà par François Furet : cette fameuse « reprise » du XVIII^e siècle reste longtemps assez molle. Le niveau « record » des mille titres nouveaux par an³², qui fut atteint de temps à autre au XVII^e siècle, ne sera égalé (à peine) qu'en 1740, après un long intervalle de faiblesse chronique qui durait avec des bas et des hauts depuis le début du XVIII^e siècle. Et encore cette « atteinte » ne sera-t-elle que passagère ; elle est suivie d'un petit vague à l'âme, coïncidant avec les débuts de la décennie 1740, au cours d'années de guerre commençante et de fiscalité accrue. Enfin on reviendra cette fois de manière définitive au chiffre-test des mille titres nouveaux par an à partir de 1751 ; cet heureux plafonnement faisant suite à un vif début d'essor, daté de 1747-1749, immédiatement après la paix d'Aix-la-Chapelle, celle-ci marquant, au cours de l'âge moderne, l'étonnant apogée de la puissance française dans le monde (ah ! si Louis XV était mort en 1750, de combien de lauriers n'aurait-on pas jonché son monument funéraire). Quoiqu'il en soit dès 1749-1751, on inaugure le nouveau grand cycle de la croissance plus que séculaire, celle qui durera très précisément jusqu'en 1913. Elle surgit, nous l'avons noté, bien après la première phase d'expansion longue, celle de la Renaissance, qui courait depuis la fin du XV^e siècle jusque vers 1615-1621 ; elle-même suivie par la phase intermédiaire, elle aussi séculaire, de stagnation ou de stabilisation, s'écoulant de 1615 à 1750, dates rondes.

Remarquons qu'en ce qui concerne le « troisième cycle » (1751-1913), autrement dit la longue phase d'essor, moderne et contemporaine, les chronologies prêtent à discussion : cette phase, indubitablement, se termine en 1913 ; un simple regard sur le diagramme d'ensemble suffit à établir une telle affirmation. On peut d'autre part, comme nous le fîmes, placer le « tout début » de cette longue phase expansive et plus que séculaire aux douze années 1751-1762, au cours desquelles le niveau record des mille titres nouveaux par an³³ (niveau qui fut, répétons-le, péniblement égalé de temps à autre, en quelques occasions, sans plus, pendant le « long XVII^e siècle »), au cours desquelles ce niveau record, enfin ! sera presque constamment atteint, maintenu pour ensuite être dépassé de façon irréversible, au bénéfice des décennies et siècles suivants. Mais on peut aussi faire commencer cette phase de longue croissance (succédant à la période séculaire de stagnation-stabilisation du « XVII^e siècle ») dès 1721, date à laquelle la courbe générale, graphiquée en moyennes mobiles, devient à peu près constamment ascendante ; quoique dans les débuts (1721-1741) elle ne soit en fait que modérément ascendante. Notons simplement qu'au long de cette « surchauffe » à peu près continue en phase de hausse (1721-1913), contrastant avec

32. *Supra*, note 8.

33. Sur ce niveau ou plafond des « mille », voir *supra*, note 8.

le « marécage » antérieur, on se trouve d'abord, entre 1721 et 1751, dans une situation de récupération-rattrapage des hauts niveaux précédents (les « mille annuels »), tels qu'ils furent atteints de façon spasmodique à deux ou trois reprises au XVII^e siècle ; tandis qu'après 1751, *a fortiori* après 1761, on connaît une situation de véritable croissance franche et massive, une situation de percée, de *breakthrough* égalant de façon constante puis dépassant bientôt, « pulvérisant » tous les records antérieurs quels qu'ils soient, tels qu'ils furent établis les uns après les autres, les uns surplombant les autres au fil du temps, entre 1452 et 1750.

Question de style encore : entre 1751 et 1769, la courbe d'ensemble plane en altitude, puis elle va s'élaner plus haut encore ; mais la variabilité interannuelle de cette courbe, d'autre part, devient nettement moins forte ; son « lissage » est beaucoup plus net que par le passé : on est confronté dorénavant à une industrie typographique moins agitée par la conjoncture courte, et plus sûre d'elle-même. Une telle tendance, malgré quelques soubresauts ultérieurs (notamment aux années révolutionnaires) ne fera, par la suite, que s'affirmer, dès lors qu'on envisage le graphique à la fois triomphant, ascendant et très lisse en effet qui concerne le XIX^e siècle, notamment de 1832 à 1913 (avec la seule exception, bien compréhensible, de l'année 1871). Résumons donc : on a d'abord un plafond joliment situé à raison de mille titres nouveaux par année, bon an mal an, lors de la décennie 1750 ; période décennale à partir de laquelle, notons-le au passage, les fermentations pré-révolutionnaires, en tous cas jansénistes et parlementaires, révèlent une intensité beaucoup plus forte et surtout plus constante qu'elles ne faisaient avant le milieu du XVIII^e siècle. Suit à partir de ce haut plateau des années 1750, un décollage d'une grande vigueur, et d'ampleur tout à fait inédite jusqu'alors ; décollage qui s'identifie à la décennie 1760, autrement dit la décennie Choiseul. Ces tendances ascensionnelles se poursuivent sans interruption quoique avec des fluctuations mineures jusqu'au « clocher » de la décennie 1780, dont la flèche se situe, comme il se doit, en 1789-1790. Débauche de publications ! Tous les barrages ont cédé. On se croirait en 1588, ou en 1649, à l'image des vieilles années barricadières, mais cela se produit à des niveaux d'ensemble bien plus élevés et dans un contexte radicalement autre, l'*Aufklärung* du XVIII^e siècle finissant ; puis le *Sturm und Drang* révolutionnaire. La Terreur, hasard ou corrélation, est contemporaine, en revanche, d'une chute, dûment enregistrée par notre diagramme. Un second clocher, s'agit-il des deux tours d'une cathédrale déjà fortement laïcisée, s'individualise pendant le Directoire en 1797-1798, à raison de plus de 3 000 publications nouvelles par an contre 3 000 annuels environ en 1789-1790. Soit un niveau triple, déjà, des records épi-sodiques à « mille par année » enregistrés au XVII^e siècle et pendant le premier XVIII^e. L'empire napoléonien, dont la tendance autoritaire, en fait de contrôle des presses, est bien connue, engendre l'inévitable plongeon ; le « talweg » est atteint en 1809, à raison de 1 314 titres nouveaux pour l'année ; un chiffre qui bien sûr eut fait rêvé cent ans plus tôt. Puis pour toutes raisons conjoncturelles,

nationales et intellectuelles, surgit, à long souffle, la reprise très attendue : les hauts niveaux, qui furent exceptionnels en leur temps (ceux de 1790 et 1797-1798) sont retrouvés, de façon maintenant durable et définitive à partir de 1821. Dès lors, c'est la superbe envolée du XIX^e siècle. On retrouve les rythmes de croissance allègres du beau XVI^e siècle, notamment de 1490 à 1560 ; mais en plus lissé ! Et puis sous les Monarchies censitaires, Second Empire et Deuxième ou Troisième République, ces processus ascendants mettent en jeu des milliers de titres nouveaux par an ; et non plus seulement des centaines, comme c'était le cas sous la Renaissance. Au cours du « XIX^e siècle » (1816-1913), on note seulement deux gros accidents sur le diagramme, du reste fort brefs l'un et l'autre ; ils prennent place en 1831 : année de troubles, de post-révolution, de choléra... Et en 1871, courte mais rude catastrophe, dont les causes « franco-prussiennes » et « communardes » sont sans mystère. Hormis cela, les régularités de la courbe, simultanément ascendante et lissée, témoignent, à cette époque, pour la bonne tenue du dépôt légal en BN... et pour le rythme de croisière heureuse qu'adoptent enfin, au gré de circonstances favorables, les éditeurs français... et étrangers (car les acquisitions « foraines » se font plus nombreuses en BN). Signe trigénérationnel, en ce domaine, de la santé du secteur typographique : pour reprendre un mot d'Engels à propos d'entités bien différentes, ce secteur a maintenant « les épaules solides et les joues rouges »...

Nous espérons avoir donné dans les pages qui précèdent une idée, ne serait-elle que superficielle, de l'étonnante richesse du fond bibliographique qui, grâce à l'ordinateur, peut aujourd'hui faire l'objet d'une exploration simultanément détaillée, vive, multidimensionnelle. Notre entreprise se situe au terme de trois grands mouvements d'accumulation des données : accumulation des imprimés eux-mêmes, inaugurée dès la seconde moitié du XV^e siècle et à partir du début du XVI^e par Charles VIII et Louis XII, puis par leurs successeurs monarchiques, impériaux ou républicains, selon les périodes. En second lieu, nous évoquons les grands Bibliothécaires et catalogueurs, Nicolas Clément, le volage abbé Bignon, Taschereau, Léopold Delisle... et leurs imitateurs ou continuateurs au XX^e siècle ; enfin les responsables contemporains de l'informatisation de ce fonds immense. Puisque la modestie des uns et des autres nous interdit de mentionner les personnes en activité, on nous permettra de rendre hommage à ce propos à la regrettée M^{me} Roncato, archiviste-paléographe, initiatrice de l'informatique, BNF ; ainsi qu'à MM. Georges Le Rider, Alain Gourdon et André Miquel, anciens administrateurs généraux de la BN sous les auspices desquels fut lancée puis développée l'initiative féconde d'une entrée en force des ordinateurs sur le site Richelieu-Vivienne. En attendant le grand ensemble de Tolbiac, inséparable du site Richelieu..., et relativement proche du Collège de France.

E.L.R.L.